

TROIS CHANTIERS MAJEURS



Photo: Danielle Pellerin

Fin d'été et début d'automne très actifs à Saint-Aubert en ce qui concerne des travaux majeurs.

D'abord, le remplacement du ponceau du ruisseau Duval, sur la rue Principale Est dont vous voyez une photo ci-contre. Ce chantier a causé des désagréments très importants pour les gens de cette partie de la municipalité qui ont dû faire un grand détour pour se rendre au centre de la municipalité ou en revenir.

Ensuite, le remplacement de l'égout pluvial sur la rue des Loisirs fut un chantier majeur qui a perduré sur plusieurs semaines. Le même travail sera ensuite fait sur la rue du Bouquet dans le quartier du Piedmont. Finalement, les travaux d'asphaltage viendront mettre la touche finale à cette nécessaire mise à niveau.



CASERNE D'INCENDIE

Les travaux avancent rondement sur le chantier de la rue des Érables. L'échéancier prévu est respecté et la livraison devrait se faire au cours du mois de décembre prochain, comme prévu. Nos valeureux pompiers ont bien hâte de pouvoir travailler dans cet espace vraiment fonctionnel et doté de tout l'équipement nécessaire à leur efficacité et à leur sécurité.

Tous ces travaux entraînent des entraves plus ou moins importantes à la circulation et nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension.



DEUX DÉFIBRILLATEURS DE PLUS À VOTRE SERVICE

La Municipalité a récemment acquis deux défibrillateurs supplémentaires qui seront au service de toute la population en cas de besoin. Ce type d'appareil peut sauver une vie car il aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Il augmente significativement les chances de survie. Voici les endroits où vous pourrez avoir accès à nos trois appareils : 1) au bureau municipal 2) au Centre Yvon-Duval 3) au lac Trois Saumons (à la station de lavage des embarcations [printemps-été-automne] ou au refuge de la piste de ski de fond [pendant l'hiver]).





La diminution graduelle du niveau des eaux du lac Trois Saumons se poursuit jusqu'à la fin octobre, selon le niveau des précipitations.



Le ramassage des feuilles, des branches et des fanes de jardinage se fera le jeudi 2 novembre. Assurez-vous de fagoter vos branches pour faciliter la tâche de nos employés municipaux.

LA MOULE ZÉBRÉE, UN INDÉSIRABLE À SURVEILLER

Il y a un an, Témiscouata-sur-le Lac découvrait que la moule zébrée s'était implantée dans son lac. Les autorités croient que c'est probablement un plaisancier qui avait des moules zébrées collées à la coque de son bateau qui a contaminé le lac. Une fois implantée, cette espèce est pratiquement impossible à éradiquer.

L'OBV du Fleuve Saint-Jean demande notre collaboration pour encourager nos citoyens à inspecter leur quai et embarcations. L'automne est le moment le plus propice pour voir les moules zébrées alors qu'elle a atteint l'âge adulte et s'est généralement installée sur une surface dure (embarcation, quai, moule indigène, barrage, etc.).

Avisez-nous le plus rapidement possible, à l'aide de photos, si vous suspectez la présence de cette espèce dans l'un de nos lacs. Votre collaboration à ce titre est très importante



Photo: MELCCFP—Chasse et Pêche

Pour le service de **collecte d'appareils électroniques** désuets et de filage (les « Serpuariens »), présentez-vous au garage municipal pendant les heures d'ouverture, ou si ces heures ne vous conviennent pas, confiez vos appareils à quelqu'un de fiable qui pourra les porter pour vous.

Pour savoir ce qui est accepté, consultez le lien suivant: <https://recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-recycler> .

À moins de le confier directement à nos employés municipaux, n'abandonnez pas un appareil électronique contenant des données personnelles sans qu'il ait été bien vidé de son contenu. Le programme ARPE-Québec y voit pour vous, dans un environnement sécurisé. Et avant de s'y rendre, les appareils que vous nous confiez sont gardés dans un contenant verrouillé et sécurisé.



VOUS PROJÉTEZ DES TRAVAUX SUR VOTRE PROPRIÉTÉ?

DEMANDEZ UN PERMIS !

Il est important de vérifier auprès de la Municipalité quels travaux exigent l'obtention d'un permis et lesquels peuvent être accomplis sans soucis. Votre demande vous permettra de vérifier si votre projet respecte les normes et les règlements d'urbanisme de la Municipalité.

Si vous avez des doutes sur la nature de vos travaux, informez-vous auprès des personnes-ressources de la Municipalité.

Une fois votre permis émis, il est primordial de l'afficher dans un endroit visible.

TRAVAUX PRÉPARATOIRES AU PLAN DE PROTECTION DES SOURCES D'EAU POTABLE

En juin 2023, les Municipalités de Saint-Aubert et Saint-Jean-Port-Joli ont conjointement annoncé publiquement leur projet commun de plan de protection des sources d'eau potable, en collaboration avec l'Organisme des bassins versants (OBV) de la Côte-du-Sud. La décision de travailler sur un plan de protection des sources d'eau potable découle de notre responsabilité commune de veiller à la qualité de notre approvisionnement en eau, notamment face aux défis posés par les changements climatiques. Il faut à tout prix maintenir la qualité de nos sources d'eau potable pour les générations futures.

Une analyse de vulnérabilité a été réalisée en 2021, qui sert de base à tout le processus. Cette analyse a permis d'identifier des activités pouvant affecter la qualité de notre eau en l'absence d'une gestion optimale.

Une soirée d'information a été organisée pour tous les citoyens de nos deux municipalités le 22 juin dernier à la salle communautaire de Saint-Aubert. On y a discuté de l'état du lac, du projet de plan de protection et du rôle de différents acteurs au dossier. Notre approche proactive consiste à réfléchir et agir ensemble, en réunissant des experts sélectionnés d'après leurs secteurs d'activités et leurs connaissances des zones ciblées, dans un cadre limité à 40 personnes pour assurer une réflexion collective et équilibrée.

Une première table de concertation s'est réunie le 28 septembre dernier. Y ont participé :

- ◆ des propriétaires de lots forestiers riverains de la rivière Trois Saumons et de ses affluents,
- ◆ des représentants des travaux publics,
- ◆ des acériculteurs,
- ◆ ainsi que des experts en acériculture et en foresterie.

Les participants ont apporté un éclairage précieux sur les enjeux liés à leurs secteurs d'activité respectifs de même qu'aux zones ciblées. Ils ont évalué les risques et discuté des mesures de préservation.

Une deuxième table de concertation s'est réunie ce 5 octobre pour se concentrer sur les activités de villégiature et résidentielles. Y ont participé:

- * des résidents du lac Trois Saumons ayant manifesté leur intérêt lors de la présentation spécifique de juin dernier,
- * des élus du conseil municipal,
- * des experts municipaux
- * et des spécialistes en milieu riverain.

On y a échangé des idées sur les meilleures pratiques pour préserver notre source d'eau potable et sur la diffusion au sein de la collectivité.

Les participants de ces deux premières tables se réuniront de nouveau le 19 octobre pour réfléchir à la mise en œuvre des idées émises : situation dans la ligne de temps, acteurs à impliquer, financement à trouver et mesures d'urgence à planifier si nécessaires.

Finalement, une présentation sera organisée au printemps 2024 afin de partager avec la collectivité les conclusions issues des discussions tenues lors des tables de concertation. Nous apprécions votre soutien continu dans cette démarche cruciale, visant à préserver un bien précieux pour notre communauté.

Le dimanche 24 août dernier, nous avons dû arrêter de toute urgence la production de l'usine d'eau potable à cause d'un déversement d'hydrocarbure dans le lac Trois Saumons. Il en a résulté un enchaînement de procédures extrêmement coûteuses qui seront assurément facturées au propriétaire de bateau fautif. Il a entre autres fallu faire intervenir Urgence-Environnement pour récupérer l'huile déversée.

Lors de la séance publique du conseil ce 3 octobre, le maire Ghislain Deschênes a été très clair: les utilisateurs d'embarcation doivent sortir du lac tout équipement dont l'huile doit être vidangée. Les pompiers seront mis à contribution pour faire les inspections nécessaires et tout contrevenant sera sanctionné d'une amende des plus sévères.

NOTRE EAU POTABLE EST UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE—AUCUN COMPROMIS N'EST PERMIS

Le samedi 30 septembre dernier, la Municipalité a rendu hommage à ses valeureux bénévoles au cours d'un souper à la salle communautaire. Nous avons souligné particulièrement l'apport de deux organismes qui sont en voie de dissolution après de nombreuses années d'existence. À la Corporation des Cailloux (fondée en 1996), le maire a déclaré: « C'est le cœur plein de reconnaissance que nous désirons remercier chaque personne qui a contribué au succès de vos activités au fil de vos 27 ans d'existence ».



(Danielle Pellerin; Ghislain Deschênes, maire; Ghislaine Fortin St-Pierre; Guylaine Blanchette; Bertrand Morin; Merylou Chouinard, présidente; Lucie Turcotte, conseillère; Caroline Langlois; Alphonse St-Pierre; Pierre Dumas, conseiller; Simon Chouinard; Corrine Lizotte, conseillère)



« Nous adressons des félicitations et des remerciements sincères à tous les membres et bénévoles qui se sont dévoués dans ce club pendant les 45 dernières années. Nous ne vous oublierons jamais; vous faites partie du patrimoine vivant de Saint-Aubert. » Voilà les mots du maire Ghislain Deschênes à l'égard du Club du 3^e Âge.

(Sur cette photo dans l'ordre habituel: Trois élu.e.s: Pierre Dumas, Corrine Lizotte et Lucie Turcotte; Ghislaine Fortin St-Pierre, présidente du club; Guylaine Blanchette; Bertrand Morin; Ghislain Deschênes, maire)

Les photos des autres bénévoles sont publiées sur la page Facebook de la Municipalité.

Le samedi 30 septembre, la Municipalité participait pour la deuxième année consécutive aux Journées de la culture en proposant trois activités culturelles: une prestation d'instruments africains avec l'artiste Atna Njock, alias Zekuhl, une prestation de danse de quelques dizaines d'élèves de l'école de danse Chantale-Caron et une soirée de danse animée par Richard Bossinotte.



ACTIVITÉS À VENIR

Pssitt!!!
Halloween

Quel sera votre déguisement d'Halloween cette année? Dans son grand chaudron, Valérie Dion est en train de nous concocter un projet de maison hantée—Détails à venir—Inscrivez à votre agenda le 31 octobre, de 15 h 30 à 20 h 30.



Hé Hé! Père Noël! Réveille-toi! Plus que quelques mois pour remplir ta hotte!

Valérie Dion s'active aussi à la préparation du Marché de Noël qui se tiendra la fin de semaine des 18-19 novembre prochain à la salle communautaire. *Plein de surprises vous attendent!*

Nous avons besoin de vous

Il est temps de mettre à jour notre politique Familles-Aînés et pour rédiger un nouveau plan d'action. Notre statut de Municipalité Amie des Aînés (MADA) sera également inclus dans cette politique renouvelée.

Nous avons reçu 39 réponses à notre sondage du printemps concernant les aînés. Malheureusement, nous avons eu trop peu de réponses des 50-60 ans. Pourtant, notre plan d'action devra être valable pour les 10 prochaines années. Si on ne veut pas être en reste dans les décisions qui nous concernent, il vaut toujours mieux ne pas s'exclure dans un tel sondage. Les 55 ans d'aujourd'hui en auront 65 dans 10 ans...

Tant les aînés que les familles ont une réalité dont nous voulons tenir compte pour les soutenir au mieux. Bien des enjeux sont sur la table: le logement, l'éducation, les activités, la santé et le bien-être, la culture, la sécurité et l'accessibilité, chez soi et dans les lieux publics en sont quelques-uns.

Sous la gouverne de la conseillère Lucie Turcotte, responsable de ce dossier, nous vous sollicitons si vous avez un intérêt aux travaux nécessaires à cette mise à jour. Idéalement, nous aimerions réunir un comité de représentant.e.s de tous âges, depuis l'adolescence jusqu'à un âge avancé. Lors des premières rencontres, nous établirons une façon de travailler qui puisse convenir à tous les membres.

Manifestez votre intérêt dès maintenant auprès de Florence Gauthier
f.gauthier@saint-aubert.net
 418 598-3368, poste 205



NOUVEAU — NOUVEAU — NOUVEAU — NOUVEAU

Dès le 1er novembre prochain se met en branle la première phase d'un vaste chantier consistant à moderniser et à élargir la consignation de tous les contenants de boisson.

Ainsi, s'ajouteront à tous les contenants déjà consignés ceux en aluminium de 100 ml à 2 l. De plus, le montant de la consigne augmentera à 10 cents sur la majorité des contenants de boisson. Les contenants ainsi récupérés seront recyclés à 100 %. La modernisation de la consigne est un projet environnemental nécessaire qui vise d'une part, à récupérer et à recycler un plus grand nombre de contenants de boisson et, d'autre part, à développer le réseau de filières pouvant valoriser les matières; le tout dans le but de réduire notre empreinte écologique.

Pour des raisons d'uniformisation, le montant de la consigne des canettes de bière de plus de 450 ml, consignés auparavant à 20 cents, sera ajusté à 10 cents au 1^{er} novembre. Les citoyens sont invités à retourner dès maintenant ces contenants pour obtenir un remboursement de la consigne de 20 cents.

Actuellement, quelque 2,5 milliards de contenants de bière et de boisson gazeuse sont visés par la consigne. À terme, le nombre de contenants de boisson consignés grimpera à environ 5 milliards.

Les lieux de retour peuvent être

- ⇒ Les machines gobeuses dans les marchés d'alimentation;
- ⇒ Les détaillants qui vendent des contenants consignés
- ⇒ Des boîtes de consigne en entreprise ou dans les lieux publics

La consigne pour les bouteilles de verre de 500 ml à 2 l sera de 25 cents.

À compter du 1^{er} novembre, on ne met plus ses contenants de boissons au recyclage; on va les porter au point de dépôt.



À compter du 1er novembre 2023, les citoyens pourront consulter la cartographie des lieux de retour sur le site www.consignaction.ca. Graduellement, il y aura un plus grand éventail de lieux de retour, soit chez l'épicier ou dans des espaces ayant pignon sur rue qui accueilleront de plus grands volumes. On prévoit qu'au

printemps 2025, quelque 1 500 lieux de retour seront identifiés aux couleurs de la marque Consignaction pour répondre aux besoins des citoyens, des entreprises et des organismes.

LOGEMENTS, APPARTEMENTS OU MAISONS À LOUER



Si vous désirez annoncer, de façon générale, vos immeubles offerts en location dans la municipalité, nous avons un espace prévu à cette fin sur le site internet de la Municipalité. Cela rendrait un grand service à de futurs nouveaux arrivants et même aux résidents actuels qui doivent trouver un espace de vie mieux adapté à leur situation personnelle ou familiale. Communiquez avec nous: reception@saint-aubert.net ou 418 598-3368



LIVRAISON GRATUITE À VOTRE PORTE

Il suffit de communiquer avec nous pour réserver votre composteur; quand nos employés passent dans votre secteur, ils vous laissent le tout près de la maison.

VOTRE COMPOSTEUR DOMESTIQUE VOUS ATTEND!

Faire son propre compost, c'est facile, et tellement plus économique et écologique que de l'acheter en sacs. Tous vos légumes, vos fleurs, arbres et arbustes vous remercieront de les nourrir avec du compost d'une telle qualité. Et vous ferez d'une pierre deux coups puisque vous réduirez ainsi le volume de matières résiduelles vouées à l'enfouissement et si coûteuses à collecter, à transporter et à enfouir.

C'EST GRATUIT !

Avec le composteur en bois, facile à monter à l'aide d'un simple tournevis, vient un contenant de cuisine comme illustré ci-contre, de même qu'un feuillet

qui vous guident pour bien réussir votre compost.

f.gauthier@saint-aubert.net
418 598-3368, poste 205



CENTRE YVON-DUVAL—AFFICHAGE IMMINENT

L'affichage extérieur du nouveau nom du Centre des loisirs devrait se faire bientôt. Nous avons éprouvé des difficultés à dénicher le bon ancrage pour installer l'affiche présentée lors de la fête des Voisins. Le tout devrait être fait très bientôt.



Ce parc magnifique est un joyau de notre municipalité. Il est fréquenté en toutes saisons par des gens de tous âges et de toutes provenances. Le seul hic: il n'a pas encore été baptisé. Si bien que quand on doit le nommer pour donner un rendez-vous, par exemple, on ne sait comment l'appeler.

Vos suggestions sont les bienvenues. Pensez-vous à quelqu'un de la municipalité à honorer? À un trait significatif de Saint-Aubert ?

Pour vous guider dans votre recherche, afin de respecter certaines normes, nous vous recommandons de consulter le site internet de la Commission de toponymie du Québec <https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/normes-procedures/criteres-choix/normes-generales.aspx>.

Citons-en ici un extrait:

Il convient de rappeler (...) le postulat qui guide l'action de la Commission, à savoir que donner un nom à un lieu c'est lui insuffler une âme, lui conférer, en quelque sorte, une touche d'éternité; d'où le devoir qui lui incombe de s'assurer, que, dans toute la mesure du possible, le paysage toponymique du Québec n'est pas indûment enlaidi ou banalisé.

UN AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE PEUT VOUS SAUVER LA VIE

Les sources d'émanation sont nombreuses à domicile: poêle à bois ou au propane, cuisinière au gas, foyer à l'éthanol, chauffage au mazout, moteur à combustion en marche dans un garage attenant, etc. Nos pompiers vous rappellent l'importance d'installer un avertisseur de CO₂ pour vous protéger. Et comme pour l'avertisseur de fumée, il faut changer les piles régulièrement et quand vous emménagez dans un nouveau logis.

**POUR TOUTE URGENCE OU QUESTION CONCERNANT L'ENTRETIEN ROUTIER,
COMMUNIQUEZ AVEC JOËL COULOMBE, DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS 418 241-6089**

Abonnez-vous à l'infolettre de la Municipalité de Saint-Aubert. C'est gratuit et ouvert à toute personne intéressée par ce qui se passe à Saint-Aubert, qu'elle y réside ou non. Passez le mot!

Rendez-vous au bas de n'importe quelle page de notre site internet et cliquez sur *Je m'inscris*, comme sur l'image ci-contre.



Infolettre

Recevez les dernières nouvelles de votre municipalité directement dans votre boîte courriel!

JE M'INSCRIS!

ALERTES MUNICIPALES

**Soyez informés
immédiatement!**

Inscrivez-vous à notre système personnalisé d'alertes concernant votre municipalité. Choisissez le moyen de les recevoir.

Inscrivez-vous gratuitement! *

* Pour les résidents de Saint-Aubert seulement.

N'oubliez pas de vous inscrire au service d'alertes municipales de la Municipalité. Choisissez la façon qui vous convient le mieux :

- ◆ Vous inscrire vous-même via le site internet www.saint-aubert.net/, au bas de la page d'accueil – et profitez-en pour vous inscrire aussi à notre infolettre;
- ◆ Nous appeler pour que nous le fassions pour vous au 418 598-3368, poste 205.



Pour des informations au quotidien sur les actualités et les activités à Saint-Aubert, abonnez-vous à nos trois pages Facebook : [Municipalité Saint-Aubert](#) - [Loisirs Saint-Aubert](#) et [Bibliothèque Charles-E.-Harpe](#).

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

Maire: Ghislain Deschênes

Conseillers et conseillères

**District 1: Corrine Lizotte District 2: Lucien Pelletier
District 4: Mikaël St-Pierre District 5: Lucie Turcotte**

**District 3: Pierre Dumas
District 6: François Diger**

Gilles Piché, directeur général et greffier-trésorier
Joël Coulombe, directeur des Travaux publics

Linda Dubé, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe
Steeve St-Pierre, directeur du service Incendie

Geneviève Rioux, réceptionniste et adjointe administrative
Florence Gauthier, conseillère en communication, développement communautaire et projets spéciaux
Isabelle Bernier, technicienne en comptabilité

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question ou demande d'information

14, rue des Loisirs (Québec) G0R 2R0

418 598-3368

www.saint-aubert.net

administration@saint-aubert.net